

## CARACTERISTIQUES GENERALES

### INFRASTRUCTURES

#### ■ Fouille :

Terrassement en pleine masse, les terres étant réutilisées pour former les divers mouvements de terrain ou évacuées.

#### ■ Fondations :

Système de fondations suivant étude béton armé, étude de sol et contraintes du terrain.

### MURS ET OSSATURES

#### ■ Murs de façade :

En maçonnerie d'agglomérés de ciment.  
Enduit extérieur monocouche gratté fin ou RPE.  
Isolation thermique pour les parties habitables.

#### ■ Murs séparatifs :

Habitation : mur en maçonnerie d'agglomérés de ciment et complexe isolant phonique conforme aux normes d'affaiblissement sonore en vigueur.  
Garage : en maçonnerie d'agglomérés de ciment sans isolation.

### PLANCHERS DES LOGEMENTS

■ RDC : Dalle béton sur terre plein ou porté.  
Isolation thermique conforme à la réglementation en thermique RT 2005.

■ Etage : Prédalle avec dalle pleine ou plancher type poutrelles hourdis.

### VENTILATION

■ Système d'extraction mécanique contrôlée simple flux avec extracteur situé en combles et trainasses verticales disposées dans les gaines techniques.

■ Bouches d'extraction seront situées dans la cuisine - WC - SdB.

### CANALISATIONS INTERIEURES

■ Chutes eaux usées en PVC.

■ Canalisations en tuyau PVC et raccordement à l'égout public.

### TOITURES

■ Charpente bois de type fermette.

■ Couverture tuiles mécaniques.

■ Chutes verticales en zinc.

### MENUISERIES EXTERIEURS

#### ■ Menuiseries des logements :

Menuiserie en profil PVC extrudé ton blanc, double vitrage isolant.

Châssis ouvrant à la française suivant indications des plans.

Porte fenêtre composée d'un ouvrant et d'une partie fixe dans les séjours.

#### ■ Fermetures extérieures des logements :

Volet monobloc à lames PVC blanc, manœuvre à sangle pour les fenêtres ou manivelle pour les portes fenêtres suivant plan.

### EXTERIEURS

■ Boîtes à lettres individuelles.

#### ■ Espaces verts :

Engazonnement sur la parcelle.

### RESEAUX - COMPTAGE

#### ■ Electricité/Eau/Télécom :

Raccordement au réseau du domaine public

Les compteurs individuels seront posés en coffre par la société fermière.

#### ■ Egout :

Eaux usées :

Raccordement au réseau du domaine public.

Eau pluviales :

Evacuation dans le réseau communal.

## PARTIES PRIVATIVES

### CLOISONS DE DISTRIBUTION

■ Cloison de plâtre type PLACOSTYL épaisseur 72 mm, isolation acoustique de laine de roche.

### CARRELAGES FAIENCES

■ Carrelage en grès émaillé 30x30 pour Hall, Cuisine, Séjour, SdB, WC, dégagement RDC et placards attenants, plinthes assorties. Coloris au choix dans la gamme proposée.

■ Faience 20x25 dans salle de bains compris listel. Coloris au choix dans la gamme proposée.

**T4 10 m<sup>2</sup> T5 15 m<sup>2</sup> implantation au choix de l'acquéreur.**

### PORTES INTERIEUES (suivant plans)

#### ■ Huisseries :

Huisserie bois pour toutes les portes intérieures du logement.

#### ■ Portes :

Blocs portes posformés à 3 panneaux et traverse droite équipées de béquille avec condamnation pour SdB et WC, béquille avec serrure 1/2 tour pour les chambres et bec de canne pour les autres pièces.

■ Porte d'entrée, 3 paumelles, serrures de sûreté 3 points et poignée décorative.

### ESCALIER INTERIEUR (suivant plans)

■ Bois prêt à peindre quart tournant avec main courante en périphérie de l'escalier sans contremarches.

### REVETEMENT de SOL dans pièces de nuit

■ Pièces de nuit (chambres de l'étage et du RDC livrée avec dalle brute.

### REVETEMENTS MURAUX

■ Revêtements muraux et peinture intérieur :  
Livré dans l'état

■ Décoration murale et peinture boiserie à la charge de l'acquéreur ;

### PLOMBERIE

■ Lavabo sur colonne blanc (option meuble vasque avec bandeau lumineux)

■ Baignoire 170x75 acrylique, blanche au choix dans la gamme, équipée de douchette + flexible.

Douche grès émaillé 80X80 pour 2<sup>e</sup> salle d'eau dans les T5 ;

■ WC en céramique blanche avec réservoir silencieux, chasse d'eau économique, abattant double.

■ Bloc évier 2 bacs céramique blanc avec 1 égouttoir 120x60 posé sur meuble stratifié blanc.

■ Attente eau froide et évacuation pour machine à laver et lave vaisselle suivant plan.

■ Robinetterie mitigeur sur l'ensemble des appareils.

### EQUIPEMENT ELECTRIQUE

■ Electricité conforme à la norme NF 15.100

Position des équipements suivant plans définitifs.

A noter :

- 1 point lumineux et 1 prise de courant extérieur (suivant plan).

- Garage (suivant plans): point lumineux en applique et 1 prise de courant.

#### CHAUFFAGE

- Chauffage électrique au sol dans séjour, cuisine, SdB, hall et dégagement, convecteurs électriques dans les chambres.
- Programmeur thermostat d'ambiance dans toutes les pièces.
- Sèche Serviette électrique blanc dans la salle de Bains.

#### GARAGES

- Fermés individuellement par une porte basculante métallique à clé.

## **ANNEXE A LA NOTICE SOMMAIRE**

La sci LE DOMAINE DE LA FONTAINE se réserve la possibilité, dans le cadre d'améliorations ou pour toutes contraintes liées à la construction et à l'évolution du marché, d'apporter quelques modifications à la notice sommaire relatives à la nature des matériaux employés et à leur procédure d'utilisation.

Toutefois, ces modifications n'entraîneront en aucun cas une diminution de la valeur globale de la construction.

Les dimensions mentionnées aux plans de vente sont susceptibles de subir de légères modifications selon des impératifs techniques liés à la construction.

Les indications portées sur ces mêmes plans de vente relatives à l'emplacement des appareillages pourront également être modifiées suivant les impératifs techniques.

**Toute modification du plan ou du descriptif sollicitée par l'acquéreur** devra être préalablement soumise à l'approbation du maître d'œuvre (seul habilité à engager des modifications de conception et de prestations) qui sera libre d'en refuser l'exécution sans avoir à en justifier, dans la mesure où elle apparaîtrait incompatible avec le planning d'exécution du chantier, les règlements en vigueur, la qualité des travaux ou les droits des tiers et des riverains.

Les marques, modèles et dimensions des appareils, matériaux et équipements sont donnés à titre indicatif, la sci LE DOMAINE DE LA FONTAINE se réservant à tout moment le droit de les remplacer par des produits au moins équivalents, dans les cas suivants :

- cas de force majeure,
- défaillance des fournisseurs,
- rupture de stock,
- suppression des catalogues,
- impossibilité d'approvisionnement dans des délais compatibles avec le chantier,
- etc...

Les teintes et la nature des matériaux de façades, l'aménagement des abords et le choix des plantations seront déterminés par le maître d'œuvre avec l'accord du Maître d'Ouvrage.

Les travaux faisant l'objet de la notice sommaire ont été validés par un organisme de contrôle agréé suivant les dispositions réglementaires et sont donc conformes à la législation en vigueur.

Avant la livraison des appartements, il sera procédé à un nettoyage sommaire du logement, le nettoyage final étant à la charge des propriétaires et des copropriétaires.

L'ensemble des travaux sera effectué dans les règles de l'art.